

3 VISAGES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE EN FRANCE

La société française a été profondément marquée par la guerre d'Algérie, du fait de l'envoi d'une génération de jeunes pour mener une guerre coloniale ; du fait aussi de la présence visible et militante en France de plus de 200 000 travailleurs algériens ; enfin parce que la République a vacillé sous la menace des factieux.

**Voici trois visages de la guerre en France :
la répression, la fascisation, et la solidarité anticoloniale.**

Charonne, un massacre d'Etat

Le 8 février 1962, lors de la dispersion d'une manifestation contre les attentats de l'OAS, la police charge violemment les manifestants devant le métro Charonne. Bilan : 9 morts et 250 blessés. 50 ans après, comme pour la répression de la manifestation des Algériens le 17 octobre 1961, la vérité sur ce massacre n'a toujours pas été reconnue.

Le 18 septembre 1962, les accords d'Évian marquent la fin de huit ans d'une guerre dans laquelle plus de 400 000 jeunes français ont été engagés. L'Indépendance de l'Algérie devient inéluctable. Dans les mois qui précèdent la signature des Accords, les tensions sont grandes, la répression contre les Algériens ne faiblit pas, en témoignent les événements du 17 octobre qui, en plein Paris, révèlent la violence coloniale. Le danger fasciste existe, tenants de l'Algérie française et militaires séditieux, derniers bastions d'un empire colonial moribond, multiplient en France les attentats contre les opposants à la guerre. Des comités antifascistes se créent. La jeunesse et l'ensemble de la population française revendiquent le droit du peuple algérien à l'Indépendance et se regroupent dans Paris aux cris de "OAS Assassins", "Paix en Algérie" et pour le droit du peuple algérien à l'indépendance.

Pour imposer la voie des négociations et affirmer la volonté populaire contre la menace OAS, la CGT, l'URP, la CFTC, l'UNEF, SGEN, la FEN et le SNI appellent à manifester pacifiquement, le 8 février à la Bastille. Une nouvelle fois la manifestation est interdite. Les ordres de Roger Frey, ministre de l'intérieur, sont clairs, les forces de l'ordre doivent intervenir énergiquement. La Bastille est inaccessible, toutes les bouches de métro sont fermées. Les manifestants s'organisent et cinq cortèges se constituent, 4000 personnes se retrouvent au carrefour Voltaire-Charonne. Vers 19h15, les organisateurs appellent à la dispersion de la manifestation.

La répression est d'une sauvagerie terrible. Les brigades spéciales d'intervention, armées de longues



*Charonne, 8 février 1962 : comme 5 mois plus tôt,
la police parisienne, armée de "bidules", se prépare à tuer...*

matraques (les *bidules*) frappent aveuglément. Les premiers rangs tombent sous les coups au moment de la dispersion. Pris au piège, les manifestants cherchent à se dégager de la nasse, certains se réfugient dans les bouches de métro. La volonté de tuer ne fait aucun doute. Maurice Papon, Préfet de Paris, coordonne les forces de l'ordre. Les policiers jettent sur les manifestants des grilles de protection d'arbres, des tables en marbre et pieds de fonte d'un café proche. Faisant usage de grenades lacrymogènes, les nervis de Roger Frey s'acharnent dans

LES CONFÉRENCES-DÉBATS

■ 7 février 2012

Charonne, un massacre d'Etat
avec Henri Malberg

■ 14 février 2012

OAS, les aventuriers de la cause perdue
avec Jean-Paul Gautier

■ 21 février 2012

La solidarité anticoloniale
avec Nils Andersson

les ruelles, les escaliers de maison et les stations de métro sur ceux qui s'opposent à l'OAS et demandent la paix en Algérie.

L'émotion fut intense. La grève générale lancée le 9 février mobilisa plus de deux millions de participants, fermant les écoles et stoppant les trains. Presse et télévision pourtant sous contrôle d'État se turent. Les obsèques grandioses, le 13 février, rassemblèrent une foule silencieuse de 700 000 à un million de manifestants.



Défilé pour les obsèques du 13 février (Photo Cartier-Bresson)

Le dossier judiciaire fut rapidement classé sans suite et l'amnistie du 17 juin 1966 mit un terme à la recherche des responsabilités, les tribunaux retenant la thèse du partage de responsabilité : du fait de l'interdiction, les manifestants auraient dû s'abstenir !

Le pouvoir persista dans le déni et tenta d'effacer la mémoire du crime, interdisant par exemple, jusqu'en 1982, de manifester sur les lieux du drame. Pourquoi l'oubli a-t-il entouré ce massacre d'État prémédité ? Volonté consciente d'occulter la page de la guerre ? Décision prise au plus haut niveau de l'État de ne pas nommer cette guerre pour mieux en dissimuler les crimes ? Comment s'est opérée la lente résurgence de la mémoire ? Autant de pistes à explorer, celle de la mémoire partagée, de la violence d'État, de la nécessité d'un travail commun de part et d'autre de la Méditerranée, tâches d'autant plus prégnantes que le révisionnisme colonial et la tentation d'une écriture officielle de l'Histoire sont en embuscade au moment où l'on s'appête à célébrer le cinquantenaire de l'indépendance de l'Algérie en pleine période d'ouverture de la chasse aux voix.

Henri Malberg

Le moment OAS, ou les aventuriers de la cause perdue

Le 16 septembre 1959, de Gaulle se déclare favorable à l'autodétermination et entend consulter les Français et les Algériens sur cette question. Les partisans de l'Algérie française crient à la trahison. L'Algérie française entre en dissidence. Alger devient une poudrière qui n'explose pas. De barricades en putsch ratés, les défenseurs de l'Algérie française vont grossir les rangs de l'OAS et des "derniers soldats de l'Occident" en Algérie et en métropole. Le 11 avril 1961, le président de la République confirme sa volonté de mener à terme sa politique de décolonisation.

« L'Algérie c'est la France ; des Flandres au Congo... La seule négociation c'est la guerre. »

François Mitterrand, 5 novembre 1954

« La France ne quittera pas plus l'Algérie que la Provence ou la Bretagne. Un choix a été fait, ce choix s'appelle l'intégration. »

Jacques Soustelle, 23 février 1955

« La France se battra pour rester en Algérie et elle y restera. »

Robert Lacoste, 9 février 1956

« Il y a un siècle que l'Algérie constitue un groupe de départements français et depuis 1946 tous ses habitants sans distinction ont accédé à la citoyenneté française... La France n'abandonnera jamais l'Algérie. »

Guy Mollet, 9 janvier 1957

« À partir d'aujourd'hui la France considère que dans toute l'Algérie, il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants, il n'y a que des Français à part entière... »

Charles de Gaulle, 4 juin 1958

« L'autorité de la France en Algérie est une exigence de l'Histoire, de la nature, de la morale. »

Michel Debré, 9 février 1959

« Tant qu'on donne la parole au couteau, on ne peut parler politique. »

Charles de Gaulle, 5 septembre 1960

« C'est un fait : la décolonisation est notre intérêt et par conséquent notre politique. »

Charles de Gaulle, 11 avril 1961

« Un gouvernement d'abandon s'appête à livrer les départements d'Algérie à la rébellion. »

Général Challe, 22 avril 1961

« Le peuple français a, par le référendum, reconnu aux Algériens le droit de choisir, par voie d'une consultation au suffrage universel, leur destin politique par rapport à la République française. »

Déclaration générale des Accords d'Évian, 18 mars 1962

Le 22 avril 1961, le putsch est déclenché à Alger, mené par les généraux Challe, Jouhaud, Salan et Zeller pour "sauver l'Algérie française". Ils sont appuyés par les colonels Argoud, Godard, Lacheroy. Aucun parfum d'un nouveau 13 mai 1958 ne flotte sur Alger et très vite pour les



Affichette de l'OAS : le loup "FLN" recouvert de la peau du mouton "Cessez-le-feu".

insurgés (après l'intervention télévisée de de Gaulle et l'application de l'article 16) le choix se limite à deux possibilités : la reddition ou la radicalisation. Challe et Zeller se rendent, Jouhaud et Salan optent pour la clandestinité.

Dès le début, l'OAS est divisée en plusieurs branches rivales : Madrid avec Lagailarde, Ortiz et Argoud, l'Algérie avec Salan, Jouhaud, Susini et Degueudre et ses commandos Deltas, en métropole Sergent et Canal. Plusieurs attentats sont organisés contre de Gaulle (1961 à Pont sur Seine et 1962 au Petit-Clamart). De nombreuses arrestations frappent l'OAS, et à l'automne 1962, l'organisation est démantelée. Cependant, jusqu'en 1965 des projets d'attentats contre de Gaulle et Pompidou seront échafaudés.

Pour "ces orphelins de l'Algérie française", la leçon est cruelle. L'extrême droite avait espéré se refaire une santé à travers les guerres coloniales et la défense de l'Algérie française et lever ainsi la lourde hypothèque de Vichy et de la Collaboration. Les inconsolables du 13 mai vont perdre leur principal thème de mobilisation.

Jean-Paul Gautier

La solidarité anticoloniale

Les chemins d'une résistance française à la guerre d'Algérie seront étroits: depuis l'école, l'Algérie c'est la France, le discours colonial est ressassé par le pouvoir et les médias, les préjugés racistes sont bien réels: *bougnoules*, *ratons*, pire encore *fellagha*, les mots

BIBLIOGRAPHIE

Alain Dewerpe : Charonne 8 février 1962. Anthropologie historique d'un massacre d'État (*Folio Histoire*, 2006)

Désirée & Alain Frappier : Dans l'ombre de Charonne (*Éd. du Mauconduit*, 2012)

Pierre Vidal-Naquet : Les crimes de l'armée française, Algérie 1954-1962 (*Maspéro*, 1975 / *La Découverte*, 2001)

Olivier Dard : Voyage au cœur de l'OAS (*Perrin*, 2005)

Anne-Marie Duranton-Crabol : Le temps de l'OAS (*Complexe*, 1995)

Jean-Paul Gautier : Les extrêmes droites en France : de la traversée du désert à l'ascension du front national (*Syllepse*, 2009)

Mohammed Harbi, Benjamin Stora : La guerre d'Algérie (*Hachette*, 2004)

Rémy Kauffer : OAS, histoire d'une organisation secrète (*Fayard*, 1986)

collectif : Les soldats du refus pendant la guerre d'Algérie (*Éd. de l'Épervier*, 2012)

collectif : François Maspéro et les visages humains (*La fosse aux ours*, 2009)

Jacques Charby : Les porteurs d'espoir (*La Découverte*, 2004)

Maurienne : Le Déserteur (*Éd. de Minuit*, 1960 / *L'Échappée*, 2005)

Tramor Quemeneur, Nils Andersson : Les résistances françaises à la guerre d'Algérie (*Sortir du colonialisme*, Éd. *Les Petits Matins*, 2012)

Anne Simonin : Le droit à la désobéissance (*Éd. de Minuit*, 2012)

Chronologie des événements en France

19 mai 1955 : Le gouvernement décide l'envoi de 100 000 appelés et rappelés en Algérie

12 mars 1956 : L'Assemblée nationale vote les pouvoirs spéciaux, niant le programme de paix immédiate sur lequel a été élu le Front Républicain 2 mois plus tôt

26 mai 1957 : Ali Chekkal, ancien vice-président de l'Assemblée nationale, partisan de l'Algérie française, est victime d'un attentat

Fin 1957 : Constitution du Comité Maurice Audin, publication de "Témoignages et Documents"

17 février 1958 : Publication et saisie de "La Question" d'Henri Alleg

14 mars 1958 : Manifestation de policiers fascistes devant l'Assemblée nationale

1er juin 1958 : Investiture de de Gaulle comme chef du gouvernement

25 août 1958 : Première opération du FLN contre des objectifs industriels en France, des dépôts de carburant à Mourepiane

31 mai 1959 : Assassinat à Paris de Ould Aoudia, avocat des militants algériens

2 juin 1960 : 53 mouvements de jeunes adoptent pour la première fois une position commune contre la guerre d'Algérie

30 juin 1960 : La CGT, la CFTC, la FEN et l'UNEF signent un texte commun pour que des négociations soient engagées

6 septembre 1960 : Au lendemain de l'ouverture du procès du réseau Jeanson, publication du "Manifeste des 121" sur le droit à l'insoumission

17 octobre 1961 : Manifestation des Algériens contre le couvre-feu à 20h00, sauvagement réprimée

Novembre 1961 : Les détenus français participent à la grève de la faim des Algériens dans les prisons françaises

16 janvier 1962 : Acquiescement par le tribunal militaire de 3 officiers accusés de torture

8 février 1962 : Manifestation anti OAS à Paris violemment réprimée. 9 morts au métro Charonne

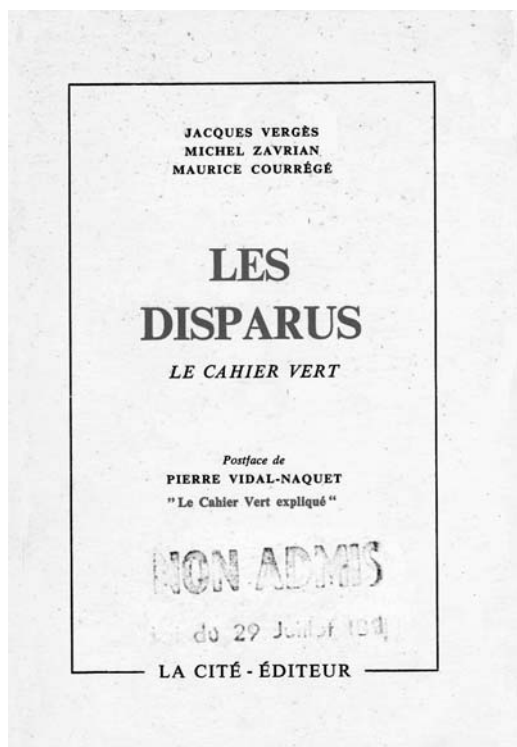
23 mars 1962 : Décret d'amnistie pour les détenus algériens et français

8 avril 1962 : L'indépendance de l'Algérie est reconnue par référendum avec 90,7% de oui.

appartiennent au langage quotidien. Malgré cela, certains alertés par les enseignements de la guerre d'Indochine, d'autres parce qu'ils ont des liens avec l'Algérie, travaillent ou militent au côté d'Algériens, d'autres encore, animés par leurs convictions, s'engagent dans la voie du refus. Un choix le plus souvent personnel qui restera longtemps le choix d'une minorité.

En 1955, le gouvernement mobilise des centaines de milliers de rappelés. Acte de résistance, ils refusent d'embarquer dans les trains ou bloquent les voies pour retarder leur acheminement ; à Grenoble de violents affrontements éclatent ; à Rouen, 600 rappelés occupent la caserne... Ce qu'ils disent : « *Nous serions prêts, demain, à prendre les armes contre toute armée qui viendrait jouer ici le rôle que l'on veut nous faire jouer en Afrique du Nord. Nous ne sommes pas des objecteurs de conscience, mais si nos bras tremblent en tirant sur nos frères musulmans, il faut que tous les Français le sachent, c'est parce que notre conscience se soulève.* » Transférés en Algérie, quelques-uns continuent à résister et refusent de prendre les armes, plusieurs dizaines d'entre eux feront de mois de prison. Alban Liechti quatre ans.

Choix moral, choix politique, choix citoyen, comment ceux qui sont appelés à partir faire cette guerre pourraient



Livre interdit. Le tampon sur la couverture indique :
"Non admis, loi du 29 Juillet 1881"

ignorer les faits révélés dans les lettres de Jean Muller, leur frère d'âge ? Comment ne s'interrogeraient-ils pas quand Hubert Beuve-Méry écrit dans *Le Monde*: « Dès maintenant les Français doivent savoir qu'ils n'ont plus tout à fait le droit de condamner dans les mêmes termes qu'il y a dix ans les destructeurs d'Oradour et les tortionnaires de la Gestapo » ? Choix lourd de conséquences. La décision prise, en franchissant la frontière on devient insoumis ou déserteur, il s'agit de faire entendre que ce n'est pas une fuite, mais un acte en conscience. Il faut donner un projet politique à son engagement, préconiser des formes de luttes. *Jeune résistance* va symboliser cet engagement.

Considérés, traités, jugés comme des sous-Français, les Algériens qui, ont contribué à la Libération de la France et participent à sa reconstruction, subissent l'inégalité

Les cycles de CONFÉRENCES / DÉBATS

LA DIONYVERSITÉ
LA COOPÉRATION DES IDÉES

à la Bourse du Travail de Saint-Denis

L'Université Populaire de St-Denis se donne pour mission de contribuer à l'amélioration de la diffusion populaire de l'esprit critique, des savoirs et de la culture ; mais aussi de favoriser le développement des échanges sociaux dans la cité, en incitant les citoyens à échanger des points de vue et des arguments raisonnés.

Ce projet d'éducation populaire est mis en oeuvre hors des institutions universitaires traditionnelles, dans un esprit engagé de mixité sociale, de citoyenneté, de laïcité, de gratuité et de coopération mutuelle.

raciale et l'inégalité sociale. Luttant pour leur indépendance, ghettoïsés, repérables au faciès, ils sont torturés même en France. Ni charité, ni paternalisme, après 130 ans de colonialisme, la réalité dégradante de cette guerre légitime une pleine solidarité avec un peuple opprimé. Ceux qui s'engagent dans le soutien savent qu'en engageant cette lutte, c'est aussi la liberté en France qu'ils défendent. Cet acte de fraternité pensé, mis en pratique dans les réseaux de soutien est un fil précieux de fraternité par lequel la France a eut une autre face que celle du colonialisme.



Manifestation de soutien à un insoumis, Lyon, 1961.

Texte de la banderole : "Pour la paix. Le jeune appelé Michel Hanniet, volontaire pour un service civil en Algérie, refuse le service armé. Nous nous constituons prisonniers avec lui"

Autres fronts de résistance française à la guerre d'Algérie, le front éditorial et le front judiciaire. Une radio et une télévision aux ordres, une presse qui, le plus souvent, a choisi son camp, celui du colonialisme. Les journaux et revues qui dénoncent la guerre saisis, le livre, va alors suppléer les médias bâillonnés, *La Question* d'Henri Alleg, va être à la guerre d'Algérie ce que la photo d'enfants brûlés au napalm de Nick Ut sera à la guerre du Vietnam.

Le front judiciaire a aussi été un soutien précieux pour les militants du FLN et pour les Français inculpés. Les avocats qui s'opposent à l'indignité d'une justice raciste, sont lors des procès un grain de sable qui perturbe la machine de guerre. Ils ne se limitent pas à défendre des militants, mais mettent en accusation le pouvoir colonial.

Après les crimes du 17 octobre 1961 et face aux menaces de l'OAS l'opinion bascule, à Charonne, la bête a commis le crime de trop. La paix est imposée, l'Algérie est indépendante. Aujourd'hui comme hier pour modifier les rapports dominants/dominés, colonisateurs/colonisés, se pose à nous la question d'une réelle solidarité, d'avoir une histoire partagée avec les peuples en lutte dans le monde.

Nils Andersson

Autour du même thème, nous vous recommandons le 4-pages intitulé "La guerre d'Algérie, autrement", qui accompagnait le cycle tenu en décembre 2009.

Vous pouvez le télécharger à partir de l'adresse web suivante :
<http://www.dionyversite.org/liste-4p.php>